LA FSU SE BAT POUR VOS DROITS AU QUOTIDIEN !

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

SE BATTRE CONTRE

• **Une mise en responsabilité trop rapide** des stagiaires, sans le temps nécessaire pour apprendre et analyser le métier.
• **L'infantilisation des étudiant·es et stagiaires** et la multiplication des évaluations et des tâches demandées.
• **Les inégalités de droits et de formation** selon les parcours MEEF, M2E et les différentes voies de concours.
• **La précarité et les frais de formation** qui pèsent sur celles et ceux qui entrent dans le métier.
• **Le paiement des frais d'inscriptions en M2E** par les lauréat·es des concours de l'enseignement et de l'éducation. La FSU a lancé une pétition en ligne à signer ici

LUTTER POUR :

• **Une formation universitaire ambitieuse,** adossée à la recherche et aux réalités du métier.
• **Des stages progressifs et accompagnés,** sans servir à pallier le manque de personnels.
• **Une véritable revalorisation salariale et la prise en charge des frais de déplacement.**
• **Des recrutements à la hauteur des besoins de l'École publique et des droits garantis pour toutes et tous.**

REFORME 2026 : DES AVANCÉES DES EXIGENCES

La réforme de la formation initiale s'applique depuis la session 2026. Deux mesures rejoignent des revendications portées par la FSU :

• **Un concours accessible dès bac + 3** pour les personnels enseignants et d'éducation concernés.

• **Deux années de formation rémunérées en master M2E** pour les lauréat·es suivant le parcours complet : élève fonctionnaire en M1, puis fonctionnaire stagiaire en M2.

Le ministère annonce environ **1 400 € nets par mois en M1 et 1 800 € nets en M2 dans ce parcours.** Les concours à bac + 5 restent ouverts pendant la période transitoire 2026-2027.

Mais ces mesures ne bénéficient pas à toutes et tous de la même façon. **La formation en deux ans ne concerne pas l'ensemble des lauréat·es, et le mi-temps devant élèves en M2 réduit le temps consacré à l'analyse des pratiques et à la recherche.**

LA FSU CONTINUE D'AGIR !

VOTEZ F.S.U. LES 8 ET 9 DECEMBRE 2026 !

POUR UNE AMELIORATION CONCRÈTE DE VOTRE FORMATION

ET DE VOTRE ENTRÉE DANS LE MÉTIER

A QUOI SERVENT VOS ÉLUS ?

Lors du scrutin des 2 et 3 décembre 2025, la liste FSU a obtenu 100 % des suffrages exprimés et les quatre sièges de titulaires du collège F. Ce résultat nous engage : porter vos questions, demander des réponses et vous rendre compte des décisions qui concernent la formation des étudiant·es et des stagiaires.
Avec la coexistence de plusieurs voies de recrutement, des élu·es présent·es, disponibles et actif·ves sont indispensables pour défendre les droits de toutes et tous !

QUEL AVENIR POUR LA FORMATION INITIALE ET LA FORMATION CONTINUE ?

Depuis la rentrée 2026, la licence professorat des écoles (LPE) et le master enseignement et éducation (M2E) modifient les parcours de formation, tandis que les étudiant·es en master MEEF connaissent une période de transition. La FSU exige des règles claires, la préservation des droits et une formation de qualité pour chaque parcours.
Dans le même temps, nous refusons que la formation continue soit renvoyée hors temps de service ou sacrifiée au manque de moyens. La formation est un droit, pas une variable d'ajustement !

LES PROPOSITION QUE NOUS DÉFENDONS POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ

Des modalités d'évaluation adaptées

- *Nous réclamons **la fin des notes seuils, la compensation annuelle des UE** et la continuité du travail de recherche, y compris lors du passage d'une maquette à l'autre.*
- *Nous demandons la fin de la multiplication des devoirs « à la maison » : l'évaluation doit accompagner les apprentissages, non allonger sans fin des journées déjà chargées.*

Une formation revalorisée et à la hauteur des enjeux

- *Nous défendons des stages allant de **l'observation à la pratique accompagnée,** puis à la responsabilité, limitée à **un tiers du service au maximum**. Pour les stagiaires à temps plein, nous demandons **20 jours de formation sur le temps de service.***
- *Nous exigeons des affectations cohérentes : **proximité géographique, limitation des déplacements entre sites et prise en charge réelle des frais engagés.***
- *Nous voulons **une formation fondée sur la didactique**, la recherche et l'analyse de pratiques, préparant à la maternelle, à l'inclusion et à la diversité des élèves.*
- *Nous revendiquons **une revalorisation des salaires et indemnités des entrant·es** dans le métier, sans inégalités injustifiées entre parcours et statuts.*
- *Nous réclamons la rénovation des lieux de formation, une restauration universitaire accessible et des équipements sportifs adaptés.*

Comment voter ?

- ***Élections au Conseil de l'INSPÉ — collège F (usagers)***
- ***Vote électronique du mardi 8 décembre 2026 à 10 h au mercredi 9 décembre à 16 h, sans interruption.***
- *Consultez **votre messagerie universitaire** : le lien de vote et les informations pratiques y seront communiqués.*
- *Vérifiez **votre inscription sur les listes électorales via l'espace UPEC**. En cas de difficulté : **elections.inspe@u-pec.fr**.*
- *Le vote est possible sur o**rdinateur, tablette ou téléphone** ; un poste sera disponible sur chaque site de l'INSPÉ.*

Nos engagements au Conseil

- ***Faire remonter les difficultés rencontrées dans les parcours de formation.***
- ***Intervenir sur les évaluations, emplois du temps, stages et conditions matérielles de formation.***
- ***Solliciter des réponses auprès de la direction et rendre compte du travail mené au Conseil.***
- ***Être élu·e, c'est être utile au quotidien !***

VOTER FSU C'EST DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Défendre une École publique de qualité, c'est aussi défendre une formation qui prépare à un métier de conception et le droit à se former tout au long de sa carrière.



NOS CANDIDATS

1) JEAN PHILIPE DHAM (SNUipp 94)
2) CHRISTELLE LE BOUDER (SNUipp 93)
3) GRAHAM HAYHURST (SNES)
4) LOUISE CHAMPIRE (SNUipp 93)
5) NICOLAS BAFLAST (SNUipp 94)
6) AURELIE SCHMIDT (SNES)
7) JEAN MICHEL BLANCHOZ (SNUipp 93)
8) CHARLOTTE PAVEZ (SNUipp 93)

